

impérial. Ces deux gouvernements et ceux des provinces maritimes envoyèrent des délégués en Angleterre ; tout fut inutile, bien qu'ils s'engagèrent à suivre le tracé qui convenait le mieux à la métropole.

Ce ne fut seulement qu'en 1865, que le gouvernement impérial se décida à accorder sa garantie sur l'emprunt nécessaire à la construction de ce chemin, afin de faciliter la confédération qui ne pouvait se réaliser sans la promesse de ce chemin stipulé par les provinces maritimes, comme condition *sine quâ non* de leur entrée dans l'union. Sa construction fut par là même assurée, mais elle ne commença que lorsque l'œuvre de la confédération fut terminée.

M. Sicotte fut l'un des deux délégués envoyés en Angleterre par le gouvernement McDonald-Sicotte dont il était le chef pour le Bas-Canada.

Toute infructueuse que fut sa mission, on ne peut s'empêcher de reconnaître que son premier soin comme chef de sa province fut de s'occuper de ce chemin de fer intercolonial qui était pour sa province d'une importance capitale.

M. Sicotte, au témoignage de l'historien Turcotte, était un homme de grands talents, qui, par son habileté et sa dignité, s'était acquis l'estime et le respect de tous les partis.

Avant de devenir le chef de sa province dans le ministère McDonald-Sicotte, il fut commissaire des terres, dans le ministère McDonald-Cartier, et commissaire des travaux publics dans le ministère Cartier-McDonald.